

Calendrier de l'Avent 2013

Mobilisation  
Fribourgeoise pour la promotion de l'action sociale  
trait d'union

• Nos actions 2013

15-20

• Pourquoi ?

1-5

• Comment ?

5-10

• Qui ?

10-15

• Notre  
message  
pour  
2014

20-  
25

Venez consulter notre site :

[www.trait-dunion.ch](http://www.trait-dunion.ch)

# Calendrier de l'Avent 2013

Association fribourgeoise pour la promotion de l'action sociale  
trait d'union

1-5

- Pour faire vivre une association fribourgeoise **aux buts inédits**: promotion de l'action sociale dans notre canton, défense des intérêts des destinataires de l'action sociale ; amélioration de la collaboration inter-professionnelle.

5-10

- En organisant diverses visites institutionnelles, actions d'informations ou tables rondes dans un **sens d'interconnaissance et d'échange**.
- En interpellant les autorités à l'occasion de l'élaboration des politiques sociales du canton pour faire émerger les problématiques préoccupantes qui émanent du terrain de l'action sociale directe.

10-15

- Plus d'une **centaine de membres**
- Acteurs-trices exerçant ou ayant exercé une activité dans un secteur de l'action sociale du canton de Fribourg

15-20

- **Prise en charge des personnes souffrant d'addiction aux drogues illégales et à l'alcool**. Historique et contexte récents, perspectives et opportunités pour le futur. Présentation par Guido Bisconfini, Coordinateur de la prise en charge des personnes dépendantes (Département de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg) (20 juin 2013).
- **Visite des Etablissements de Bellechasse** (26 septembre 2013)
- **Présentation du Pôle insertion + et table ronde** (28 novembre 2013)

20-25

- tient à interpellier le Conseil d'Etat quant aux mesures structurelles et d'économies 2013-2016
- **POURSUIVONS NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA POPULATION !!!**
- en préservant les prestations visant le soutien de la population vulnérable, en poursuivant un accompagnement citoyen des jeunes en difficultés dans leur insertion professionnelle.
- en soutenant les associations ou les prestataires de services dans leur mandat sans risquer de les contraindre à des fusions ou des financements privés inexistantes.
- en poursuivant l'engagement solidaire dans le secteur subventionné et en affirmant l'ambition d'un canton mobilisateur de projet novateur.